

*Transports*



**Rapport d'activités  
2003-2004**

**présenté à  
l'assemblée générale annuelle**

**le 14 juin 2004**

# Table des matières

<b>MOT DE L'EXÉCUTIF</b> .....	
<b>HISTORIQUE</b> .....	
Phase I : Le comité d'orientation et ses réalisations.....	
Phase II : Le comité d'implantation et ses réalisations .....	
Phase III : Le conseil d'administration provisoire et ses réalisations	
Phase IV : Assemblée de fondation .....	
<b>MISSION ET OBJECTIFS DE LA CORPORATION</b> .....	
<b>DESCRIPTION DU SERVICE</b> .....	
Clientèle cible et territoire desservi.....	
Fonctionnement.....	
Carte de membre.....	
Condition d'accès .....	
Règles d'application .....	
Tarifification et points de vente des billets .....	
Horaires et système de réservation .....	
<b>LES FAITS SAILLANTS 2003-2004</b> .....	
Embauche de personnel .....	
Assurance des membres du conseil d'administration.....	
Réalisation d'un plan marketing .....	
Rencontre avec les dirigeants de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy	
Rencontres d'information auprès des membres des conseils d'établissement	
des écoles de la Commission scolaire de l'Énergie.....	
Rencontres d'information auprès des parents d'élèves des écoles	
de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy .....	
Point de presse.....	
Réalisation d'un plan d'affaires .....	
Fonds d'économie sociale.....	
Les protocoles d'entente avec les partenaires transporteurs .....	
Système de co-voiturage .....	
Quelques statistiques au sujet des services de transport .....	
<b>VIE ASSOCIATIVE</b> .....	
Le conseil d'administration 2003-2004.....	
Le personnel et les formations suivies.....	
Les membres.....	
<b>LES COMITÉS DE TRAVAIL</b> .....	
Comité des règles d'application du service de transport .....	
Comité de sélection du personnel .....	
Comité de travail sur les règlements généraux de la corporation	
Comité pour une politique sur les conditions de travail .....	
<b>NOS PARTENAIRES</b> .....	
Contributions financières.....	
Contributions autres (ressources humaines et matérielles) .....	
<b>LES ORGANISMES EN APPUI AU PROJET</b> .....	
<b>NOS PERSONNES-RESSOURCES</b> .....	
<b>ACTIVITES DE CONCERTATION -PARTENARIAT</b> .....	

Comité local de développement social.....  
Comité régional du transport collectif rural.....  
Association Transports Collectifs Québec.....  
Participation à des activités ponctuelles.....

**LISTE DES ACRONYMES** .....

## Mot de l'exécutif

Nous voilà déjà rendus à notre première assemblée générale annuelle. Il y a tout près d'un an jour pour jour, nous formions un conseil d'administration et entrevoyions la concrétisation du projet de transport collectif dans la MRC de Maskinongé.

Nous savons tous et toutes que le germe de l'idée du développement d'un réseau de transport collectif dans la MRC de Maskinongé existe depuis de plusieurs années déjà. Nombreux sont ceux et celles qui croient en ce projet et qui n'ont pas hésité à y investir temps, ressources et énergies. Des gens animés d'un grand dynamisme.

L'année 2003-2004 fut une année remplie de beaucoup de travail, de nombreuses implications, de changements, d'imprévus et d'adaptation.

Les expériences que nous avons vécues cette année nous ont fait vivre des moments de joie, de déception et parfois même de découragement. Mais ce que nous retenons surtout et ce qui nous a sans aucun doute permis de toujours aller de l'avant, c'est l'implication d'un conseil d'administration compétent, dynamique et qui croit en ce projet de développement social. Nous avons constaté, une fois de plus, que travailler au changement n'est pas toujours chose facile particulièrement lorsque nous avons des appréhensions et des craintes.

Somme toute, nous sommes très fiers du travail réalisé à ce jour et continuerons à poursuivre nos efforts pour que le projet de transport collectif se développe très prochainement, se consolide et qu'il en arrive à s'inscrire dans les mœurs de la population de la MRC de Maskinongé.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui, de près ou de loin, contribuent à l'actualisation de la mission de la Corporation de Transports Collectifs de la MRC de Maskinongé.

Un merci tout particulier aux administrateurs et administratrices qui ont nous ont su nous supporter et nous conseiller.

Enfin, nous vous souhaitons à tous et toutes, une agréable saison estivale et au plaisir de vous retrouver cet automne!

Annie Lessard, présidente  
Pierre Cloutier, vice-président  
Lynda Chabot, secrétaire-trésorière

# Historique

## PHASE I : LE COMITÉ D'ORIENTATION ET SES RÉALISATIONS

### Étude de besoins et de faisabilité

En août 2001, un agent de projet embauché par le CLD a réalisé une étude de besoins et de faisabilité. Un questionnaire fut distribué à un échantillon de quatre cent cinquante (450) personnes. L'objectif était de connaître les besoins au niveau du transport, à l'intérieur de la MRC de Maskinongé. Cette étude a mené également à une analyse des types de transport et de leurs impacts sociaux et financiers sur le territoire.

### Formation du comité

Ce comité, formé en septembre 2001, était essentiellement composé de personnes issues des tables sectorielles Communautaire, Condition féminine, Éducation et main-d'œuvre, Industrie, Jeunes et Santé et services sociaux, de même que le CLD.

### Rapport d'analyse

Ce document faisait suite à l'étude de faisabilité. Il a été produit en octobre 2001 par une stagiaire en administration des affaires au CLD. On pouvait y retrouver un recensement des possibilités de réseau de transport collectif, l'établissement de scénarios de transport et la faisabilité ainsi qu'une analyse sommaire des coûts et du financement des scénarios. Par la suite, un plan d'affaires et de commercialisation a également été produit par cette même personne.

### Rencontres d'information

Le CLD a invité toute la population à participer à deux grandes rencontres qui ont été organisées sur le territoire pour la présentation du rapport d'analyse et des différents scénarios suite à l'étude de faisabilité. Les rencontres se sont déroulées à Yamachiche et à Saint-Paulin à la fin de l'année 2001.

### Tournée de consultations publiques dans chacune des municipalités

Le CLD, en collaboration avec la CDC a effectué une tournée de consultations dans 16 municipalités de la MRC. Ces rencontres visaient à recueillir les commentaires et opinions du public avant de poser des choix quant aux modalités du futur système de transport collectif. Une lettre a été expédiée à chacune des municipalités de la MRC dans laquelle on leur demandait de convoquer leurs membres aux diverses consultations qui se sont déroulées de janvier à mars 2002.

## PHASE II : LE COMITÉ D'IMPLANTATION ET SES RÉALISATIONS

### Formation du comité

De juin à octobre 2002, les membres de ce comité se sont rencontrés afin d'entreprendre les procédures pour la création d'un organisme à but non lucratif, voir à la réalisation d'un plan d'affaires et explorer les sources de financement. Ce comité était composé de représentants-es du CLD, du Centre des femmes l'Héritage, du RSSS, du Centre de bénévolat, du TACM et de la CDC.

### Comité régional du transport collectif en milieu rural

En septembre 2002, nous avons commencé à participer à ces rencontres dont le leadership était assumé par des représentants du CRDM et de la RRSSS

Mauricie/Centre-du-Québec. Nous pouvions échanger sur l'implantation et la consolidation de divers projets de réseaux de transports collectifs tant au niveau régional que provincial.

### **Plan d'affaires**

Une première version de ce document a été produite en octobre 2002 suite aux nombreux travaux réalisés antérieurement.

## **PHASE III : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROVISOIRE ET SES RÉALISATIONS**

### **Formation d'un conseil d'administration provisoire**

En octobre 2002, nous avons formé, un conseil d'administration provisoire afin de procéder à la création d'un organisme à but non lucratif.

### **Délivrance des lettres patentes de la corporation**

C'est en novembre 2002 qu'à vue le jour la Corporation de Transports Collectifs de la MRC de Maskinongé.

### **Financement du conseil de la MRC**

Le 10 novembre 2003, nous recevions une résolution du conseil des maires de la MRC de Maskinongé confirmant son intérêt pour la mise en œuvre du projet et son implication financière à raison d'un montant de 14 000 \$ annuellement pour une période de trois (3) ans, sous condition de se réserver le droit de réévaluer l'évolution du projet d'année en année. L'aide financière de la MRC provient de l'enveloppe du pacte rural découlant de la Politique nationale de la ruralité.

### **Financement du ministère des Transports du Québec**

Le 1er janvier 2003, le Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural du MTQ entré en vigueur. Ce programme stipule que les MRC chargées de l'élaboration des projets de transport collectif sur leur territoire, de l'organisation du transport et de sa gestion. Cependant, elles peuvent mandater un autre organisme à cette fin. La MRC de Maskinongé a mandaté la corporation.

Le 31 mars 2003, nous recevions l'acceptation du MTQ pour une subvention d'aide au démarrage de l'ordre de 20 000 \$. Ce montant avait pour but de réaliser une étude de besoins et de faisabilité. Comme le conseil des maires a accepté de financer le projet, le MTQ contribuera pour le double de la contribution de la MRC, soit un montant de 28 000 \$ par an sur trois (3) ans.

### **Embauche d'un coordonnateur**

Après avoir mis sur pied un comité de sélection du personnel, un coordonnateur a été embauché en mars 2003, grâce au programme de subvention *Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail*.

## **PHASE IV : ASSEMBLÉE DE FONDATION**

L'assemblée s'est tenue le 18 juin 2003 au restaurant La Porte de la Mauricie. Dix-huit (18) personnes étaient présentes. Un conseil d'administration a alors été créé. La liste des administrateurs et administratrices pour 2003-2004 se trouve dans la section « vie associative » .

## Mission et objectifs de la corporation

### Mission

Élargir le bassin de population ayant accès à du transport, en optimisant l'utilisation des infrastructures en place.

### Objectifs

- ⇒ Permettre à toute la population d'avoir accès aux services;
- ⇒ permettre à toute la population d'avoir accès à l'emploi et à la formation;
- ⇒ briser l'isolement des communautés;
- ⇒ permettre le maintien des personnes dans leur milieu d'origine;
- ⇒ viser une plus grande rentabilité sociale.

## Description du service

### Clientèle cible et territoire desservi

Le service est offert à tous et toutes et plus particulièrement, à ceux ou celles qui ne possèdent pas de véhicule, qui n'ont pas de permis de conduire, les personnes qui ne conduisent pas l'hiver ou qui n'ont pas les moyens de faire fonctionner un véhicule personnel. Le territoire desservi vise l'ensemble des 17 municipalités de la MRC.

### Fonctionnement

Le service de transports collectifs est avant tout un service offert l'ensemble de la population pour accéder à divers endroits sur le territoire. Ce service est donc adapté aux réels besoins de la population et est fondé sur la mise en commun des ressources disponibles sur le territoire soient :

- ⇒ Le transport adapté;
- ⇒ le transport adapté sous la responsabilité du Centre de santé;
- ⇒ le transport scolaire;
- ⇒ le transport par taxi;
- ⇒ le transport interurbain privé;
- ⇒ le covoiturage.

La mise en commun nécessite la création d'un guichet unique de répartition qui centralise l'information de tous les déplacements de transport sur le territoire.

### Carte de membre

Pour faire partie de la corporation et utiliser les services de transports, toute personne doit remplir un formulaire d'adhésion approuvé par le conseil d'administration afin de se procurer sa carte de membre avec photo. Suite au paiement de sa cotisation annuelle et après avoir rempli les conditions déterminées par le conseil d'administration, toute personne se verra remettre une carte de membre désignant son statut au sein de la corporation.

## **Condition d'accès**

La permission d'utiliser les véhicules des commissions scolaires ou d'autres partenaires transporteurs collaborateurs est une opportunité que ces organismes ont accordée à la corporation. Ce n'est en aucun cas un droit. Cela signifie qu'une personne peut se voir refuser l'accès aux véhicules sans aucune forme de justification. Il est donc obligatoire pour tous les membres utilisateurs de respecter la réglementation de la corporation ainsi que les règlements de base de chacun des transporteurs partenaires.

## **Les règles d'applications :**

1. Les autobus et minibus scolaires affectés au transport des élèves du préscolaire sont exclus de l'entente.
2. Seulement les autobus de 24 banquettes ayant à bord moins de 44 élèves seront considérés pour le transport collectif.
3. Seul les adultes membres en règle de la corporation peuvent utiliser les autobus scolaires.
4. La carte de membre avec photo sera exigée à chaque embarquement.
5. Tout animal, même en cage, est interdit (excepté le chien guide et le chien d'assistance).
6. Les personnes de moins de 16 ans doivent être accompagnées d'un adulte membre en règle.
7. Seuls les points d'embarquement et de débarquement existants sont considérés pour le transport collectif.
8. Sur les lieux d'embarquement, les personnes doivent se tenir à distance des enfants.
9. Aucun retard dans l'horaire normal des autobus et minibus est accepté.
10. La commission scolaire désigne les sièges à la disposition des utilisateurs et des utilisatrices du transport.
11. Les utilisateurs et les utilisatrices doivent se présenter cinq (5) minutes avant et attendre quinze (15) minutes après l'heure convenue pour l'embarquement.
12. Les utilisateurs et les utilisatrices ont la responsabilité de s'assurer de leur horaire pour l'aller et le retour.
13. Les établissements de la commission scolaire ne peuvent servir de lieu d'attente pour les utilisateurs et les utilisatrices du service. Ils ou elles doivent attendre à l'extérieure de ces lieux et ne s'approcher des autobus qu'au moment de l'embarquement.
14. Le service est annulé à l'occasion de tempêtes, de journées pédagogiques et de situations hors de contrôle de la commission scolaire ou de ses établissements.
15. La commission scolaire peut modifier à tout moment le nombre de places disponibles dans les autobus et minibus et en informe la corporation.
16. Aucun colis ou sac n'est accepté à bord des autobus et minibus scolaires, sauf les bagages à main.
17. Les utilisateurs et les utilisatrices doivent garder leurs objets dans un sac sur leurs genoux et les disposer de façon à ne pas nuire aux autres passagers et passagères.
18. Tous les conflits entre passagers sont signalés à la commission scolaire par le conducteur ou la conductrice.
19. Le conducteur ou la conductrice de l'autobus ou du minibus scolaire a toute l'autorité pour sanctionner un utilisateur ou une utilisatrice du service de transports collectifs qui ne respecte pas les règles de conduite de la commission scolaire ou lui en refuser l'accès lorsque la sécurité des élèves transportés risque d'être compromise.
20. Les personnes doivent tenir un bon langage à l'intérieur des véhicules.



21. Il est interdit à toute personne ayant les facultés affaiblies par la drogue ou l'alcool d'utiliser les services de transports collectifs.
22. Les utilisateurs et les utilisatrices doivent s'abstenir de fumer, manger, de mâcher ou de jeter des rebus.
23. Les utilisateurs et les utilisatrices doivent converser calmement et ne parler au conducteur ou à la conductrice qu'en cas de nécessité.
24. Les utilisateurs et les utilisatrices doivent toujours demander l'autorisation pour ouvrir une fenêtre.
25. La corporation s'engage à appliquer les règlements adoptés par la commission scolaire.

### **Tarifification et points de ventes des billets**

Le prix d'un passage est de 3 \$ pour un aller simple, quelle que soit la destination. Pour les personnes qui utiliseront fréquemment le service, une carte mensuelle sera disponible au coût de 60 \$. Le paiement au conducteur ou à la conductrice devra se faire avec le billet de passage ou avec la carte mensuelle. La corporation se réserve le droit de modifier le coût des billets de passage ainsi que des cartes mensuelles qui pourront être disponibles, entre autres, aux endroits suivants :

- ⇒ Bureau de la Corporation de Transports Collectifs;
- ⇒ Centre de bénévolat du bassin de Maskinongé;
- ⇒ Centre d'action bénévole de Shawinigan;
- ⇒ Bureau municipal de la localité du membre utilisateur.

### **Horaire et système de réservation**

Le service fonctionnera selon les circuits, les horaires et les jours d'ouverture des partenaires transporteurs. L'utilisateur doit réserver au moins 24 heures à l'avance. Cela signifie au plus tard dans la matinée qui précède le jour où l'on veut utiliser le transport.

## **Les faits saillants 2003-2004**

### **Embauche de personnel**

#### **Coordonnateur-répartiteur**

Le coordonnateur ayant terminé son contrat le 19 mars 2004, le comité de sélection du personnel a procédé à l'embauche d'un coordonnateur-répartiteur. Ce dernier est entré en fonction le 7 juin 2004.

#### **Secrétaire-réceptionniste**

Nous avons accueilli dans nos locaux une stagiaire en secrétariat par l'intermédiaire du Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière. Elle a réalisé un stage non rémunéré d'une durée de huit (8) semaines. Le 15 mars 2004, elle a été embauchée pour trente (30) semaines à titre de secrétaire-réceptionniste grâce à une subvention salariale d'Emploi Québec accordée par le Centre local d'emploi de Louiseville. Elle a quitté ses fonctions durant notre période de recrutement pour un poste de coordonnateur-répartiteur et a repris le travail le 31 mai 2004.

## **Assurance des membres du conseil d'administration**

En novembre 2003, la corporation s'est dotée d'une assurance de responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants d'entité sans but lucratif.

## **Réalisation d'un plan marketing**

Ce document, réalisé en août 2003 par la SADC de la MRC de Maskinongé, se veut un plan d'action servant à implanter les stratégies pour informer la population et promouvoir le service de transport collectif sur le territoire.

## **Rencontres avec les dirigeants de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy**

À la demande de la commission scolaire, nous nous sommes rencontrés le 12 février 2004, dans les locaux de la MRC de Maskinongé. Le but de cette rencontre était d'échanger et de planifier des rencontres d'information et de consultation auprès des parents d'élèves. Étaient présents-es à cette réunion:

Mesdames :

Janyse Pichette, directrice générale de la MRC de Maskinongé;  
Annie Lessard, présidente de la Corporation de Transports Collectifs;  
Hélène Corneau, directrice générale adjointe de la CS du Chemin-du-Roy;

Messieurs :

Jean-Paul Diamond, préfet de la MRC de Maskinongé;  
Michel Morin, directeur général de la CS du Chemin-du-Roy;  
Yvon Lemire, président de la CS du Chemin-du-Roy;  
Richard Lampron, directeur du service de transport et de l'informatique de la CS du Chemin-du-Roy;  
Denis Chrétien, préfet suppléant et maire de la municipalité de Ste-Ursule;  
Gaétan Mayer, coordonnateur de la Corporation de Transports Collectifs .

## **Rencontres d'information auprès des membres des conseils d'établissement de la Commission scolaire de l'Énergie**

13-01-04 : Conseil d'établissement des écoles de St-Gérard-des-Laurentides (annulée)  
14-01-04 : Conseil d'établissement des écoles de Charette, St-Paulin et St-Barnabé  
19-01-04 : Conseil d'établissement des écoles de St-Alexis-des-Monts  
27-01-04 : Conseil d'établissement de l'école de St-Boniface  
29-01-04 : Conseil d'établissement des écoles de St-Alexis-des-Monts (2e rencontre)  
03-02-04 : Conseil d'établissement de l'école de St-Mathieu-du-Parc  
04-02-04 : Conseil d'établissement de l'école de St-Boniface  
24-02-04 : Conseil d'établissement des écoles de Charette, St-Paulin et St-Barnabé (2e rencontre)

## **Rencontres d'information auprès des parents d'élèves des écoles de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy**

19-02-04 : Parents d'élèves des écoles de Belle-Vallée (Ste-Ursule, St-Édouard, Maskinongé, St-Justin)  
16-03-04 : Parents d'élèves des écoles de Louiseville, Yamachiche et St-Léon-le-Grand

## **Point de presse**

Le 11 mars, nous avons tenu un point de presse dans les locaux de la MRC. Plusieurs médias étaient présents. Le but de ce point de presse visait d'une part à rassurer les parents des nouvelles mesures de sécurité mise en place suite aux rencontres d'information et de consultation réalisées auparavant dans le secteur des écoles de Belle-Vallée. D'autre part, cette activité de presse visait à inviter les parents des élèves des écoles Louiseville, St-Léon-le-Grand et Yamachiche à une rencontre d'information qui s'est tenue à l'École secondaire l'Escale le 16 mars 2004 à 19 h.

## **Réalisation d'un plan d'affaires**

En mars 2004, nous avons demandé les services d'une consultante en gestion d'entreprise afin de réaliser un plan d'affaires plus complet. Ce document a servi entre autres à présenter notre demande d'aide financière au CLD, dans le cadre du *Fonds d'économie sociale*.

## **Fonds d'économie sociale**

À la fin mai 2004, nous recevions une réponse positive du comité d'analyse des projets. Une aide financière de 25 000 \$ a été accordée pour l'année 2003-2004.

## **Les protocoles d'entente avec les partenaires transporteurs**

### **Commission scolaire du Chemin-du-Roy**

Le 20 mai 2004, nous avons procédé à la signature du protocole. La Commission scolaire du Chemin-du-Roy s'associe donc au projet de la corporation en permettant l'utilisation des places disponibles dans les autobus pendant le calendrier scolaire, après avoir assigné en priorité à ses élèves une place à bord. La population des municipalités de Maskinongé, Yamachiche, St-Léon-le-Grand, Ste-Angèle-de-Prémont, St-Sévère et la ville de Louiseville. Sont exclues de l'entente : les municipalités de Ste-Ursule, St-Edouard, St-Justin et St-Etienne. Notons enfin que l'entente exclue les circuits réservés strictement aux élèves du préscolaire.

### **Commission scolaire de Énergie**

Le 21 octobre 2004, nous avons procédé à la signature du protocole. La Commission scolaire de l'Énergie s'associe donc au projet de la corporation en permettant l'utilisation des places disponibles dans les autobus et les minibus pendant le calendrier scolaire, après avoir assigné en priorité à ses élèves une place à bord. La municipalité de St-Alexis est exclue du protocole.

## **Transport adapté du comté de Maskinongé, Centre de santé de la MRC de Maskinongé et entreprises de taxi de la MRC**

Des rencontres ont eu lieu en cours d'année. Les protocoles sont pratiquement tous signés. D'ici le début du transport, d'autres rencontres sont à prévoir avec les directions et les propriétaires afin de finaliser les protocoles et d'élaborer les parcours.

## **Système de covoiturage**

Des discussions ont été amorcées au sujet d'un site internet appelé [vertigogogo.ca](http://vertigogogo.ca) Les membres de la corporation pourraient y avoir leur code d'accès. D'autres possibilités seront envisagées à l'automne.

## **Quelques statistiques au sujet des services de transport**

Malgré le fait que le service n'est pas encore offert, nous avons reçu, à ce jour, près de 250 appels de demandes de transport et de demandes de renseignements. 80 % des appels ont été faits par des femmes.

## **Vie associative**

### **Le conseil d'administration 2003-2004**

Les affaires de la corporation étaient administrées par un conseil d'administration composé de dix-sept (17) membres. Des rencontres régulières ont été tenues à chaque mois, en plus de quelques réunions spéciales. Voici la liste des administrateurs et des administratrices de la corporation pour 2003-2004 :

**Annie Lessard, présidente**

Centre des femmes l'Héritage

**Pierre Cloutier, vice-président**

Société d'aide au développement des collectivités de la MRC de Maskinongé

**Lynda Chabot, secrétaire-trésorière**

Corporation de développement communautaire de la MRC de Maskinongé

**Martin Miron**

Centre local de développement de la MRC de Maskinongé

**Claudette Délisle**

Avenue libre du bassin de Maskinongé

**Jean Bergeron**

Transport adapté du comté de Maskinongé

**Louise Racine**

Centre de santé de la MRC de Maskinongé

**Denis Chrétien**

Préfet suppléant et représentant de la MRC

**Dany Poulin et Michel Lampron (représentant substitut)**

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

**Denis Émond**

Commission scolaire de l'Énergie

**Jean-François Hinse**

Carrefour jeunesse emploi de la MRC de Maskinongé

## **Jean-Marie Gélinas**

Coordonnateur des activités communautaires Sûreté du Québec

## **Diane Normandin**

Représentante des usagers secteur Nord

## **Hélène Thériault Lessard**

Représentante des usagers secteur Sud

## **Le personnel et les formations suivies**

### **Composition de l'équipe de travail 2003-2004**

Gaétan Mayer, coordonnateur (en poste jusqu'au 19 mars 2004 - fin de contrat)  
Dominic Vincent, coordonnateur-répartiteur (entrée en fonction le 7 juin 2004)  
Jocelyne Pimparé, secrétaire-réceptionniste

### **Les formations suivies en cours d'année**

Colloque Transport Collectif Lotbinière - juin 2003  
Simple comptable - octobre 2002  
Colloque L'économie sociale, pour un développement collectif des municipalités - décembre 2003  
Rôle et responsabilités des administrateurs d'un OBNL - janvier 2004  
Secourisme en milieu de travail (CSST) - mars 2004  
Planification du temps et des tâches par Microsoft Outlook - 8 juin 2004

## **Les membres**

**Sous réserve de l'adoption de la proposition de modifications aux règlements généraux lors de la présente assemblée générale**, la corporation comptera deux (2) catégories de membres. Les membres utilisateurs ainsi que les membres corporatifs.

Les membres utilisateurs sont des personnes qui utilisent les services de transports. Les membres corporatifs sont des personnes dûment déléguées par un organisme ou qui représentent une entreprise oeuvrant sur le territoire de la MRC de Maskinongé.

Les deux catégories de membres doivent :

- ⇒ Adhérer aux objectifs de la corporation;
- ⇒ acquitter ses frais de cotisation annuelle;
- ⇒ se procurer une carte de membre avec photo;
- ⇒ remplir un formulaire d'adhésion approuvé par le conseil d'administration, incluant une vérification d'antécédents criminels
- ⇒ s'engager à se conformer aux règlements de la corporation et de ceux des partenaires transporteurs;
- ⇒ peuvent siéger au sein du conseil d'administration;
- ⇒ ont droit de vote aux assemblées des membres.

## **Les comités de travail**

Plusieurs comités de travail ont été mis en place durant l'année. Voici la composition de chacun de ceux-ci, leur mandat ainsi que ce qui résulte du travail accompli à ce jour.

## **Comité des règles d'application du service de transport**

### **Composition :**

Gaétan Mayer, ancien coordonnateur  
Martin Miron, administrateur  
Diane Normandin, administratrice  
Louise Racine, administratrice  
Hélène Thériault Lessard, administratrice

### **Mandat :**

- ⇒ Réviser et bonifier les règlements et les conditions d'accès suite aux recommandations et commentaires des parents d'élèves et des membres des conseils d'établissement des deux commissions scolaires du territoire;
- ⇒ travailler à l'élaboration de critères d'adhésion pour l'émission de la carte de membre avec photo;
- ⇒ solliciter la participation d'un policier de la Sûreté du Québec au sein du conseil d'administration;
- ⇒ consulter les règlements des autres organismes de transport collectif au Québec;
- ⇒ faire approuver les modifications proposées aux membres du conseil d'administration;
- ⇒ promouvoir et faire respecter les règles d'application auprès de la population;
- ⇒ mettre sur pied un comité de réception des plaintes.

### **Résultats :**

- ⇒ Plusieurs modifications et ajouts ont été faits au niveau des règles d'application et des conditions d'accès. Le nombre de règlements a considérablement augmenté;
- ⇒ le Centre de santé de la MRC de Maskinongé travaillera en collaboration avec la corporation pour l'émission de la carte de membre avec photo.

## **Comité de sélection du personnel**

### **Composition :**

Annie Lessard, présidente  
Pierre Cloutier, vice-président  
Martin Miron, administrateur  
Jean Bergeron, administrateur  
Denis Chrétien, administrateur

### **Mandat :**

- ⇒ Rédiger et faire publier les offres d'emploi;
- ⇒ développer des outils pour la sélection des candidats-es;
- ⇒ planifier et réaliser les entrevues;
- ⇒ procéder à l'embauche du personnel.

### **Résultats :**

- ⇒ Un poste de coordonnateur a été publié le 1er décembre 2002: Entrée en fonction le 23 mars 2003 et fin de contrat le 19 mars 2004;
- ⇒ un poste de secrétaire-réceptionniste a été : Entrée en fonction le 15 mars 2004;
- ⇒ un poste de coordonnateur-répartiteur a été publié en avril : Entrée en fonction le 7 juin 2004.

## **Comité de travail sur les règlements généraux**

### **Composition :**

Annie Lessard, présidente  
Lynda Chabot, secrétaire-trésorière  
Louise Racine, administratrice  
Dany Poulin, administrateur

### **Mandat :**

- ⇒ Réviser les règlements généraux adoptés à l'assemblée de fondation;
- ⇒ adapter les règlements généraux aux discussions et décisions des membres du conseil d'administration;
- ⇒ faire approuver les modifications proposées aux membres du conseil d'administration pour ensuite les faire adopter en assemblée générale.

### **Résultats :**

- ⇒ Plusieurs modifications ont été discutées en rencontre du conseil d'administration. Celles-ci seront présentées à des fins d'adoption lors de la présente assemblée générale.

## **Comité pour une politique sur les conditions de travail**

### **Composition :**

Annie Lessard, présidente  
Pierre Cloutier, vice-président  
Lynda Chabot, secrétaire-trésorière

### **Mandat :**

- ⇒ Travailler au développement d'une politique sur les conditions de travail;
- ⇒ rédiger un contrat de travail pour les employés-es;
- ⇒ faire approuver les documents par les membres du conseil d'administration et les présenter aux membres du personnel.

### **Résultats :**

- ⇒ Un document sur une politique a été produit. Il fut discuté au conseil d'administration à la mi-mai 2004. Il fut présenté employés-es au début du mois de juin 2004.
- ⇒ Un contrat de travail a également été produit. Il sera présenté aux employés-es au cours du mois de juin 2004.

## **Nos partenaires**

### **Contributions financières**

- ⇒ Ministère des Transports du Québec ;
- ⇒ Conseil des maires de la MRC de Maskinongé;
- ⇒ CLD de la MRC de Maskinongé;
- ⇒ CLE de Louiseville module Sécurité du revenu

### **Contributions autres (ressources humaines et matérielles)**

- ⇒ CDC de la MRC de Maskinongé;
- ⇒ Centre de santé de la MRC de Maskinongé;
- ⇒ Centre des femmes l'Héritage;
- ⇒ CLD de la MRC de Maskinongé;

- ⇒ SADC de la MRC de Maskinongé.

## **Nos partenaires transporteurs**

- ⇒ Commission scolaire du Chemin-du-Roy;
- ⇒ Commission scolaire de l'Énergie;
- ⇒ Centre de santé de la MRC de Maskinongé (Autobus du Centre de jour).
- ⇒ Entreprises de taxi de la MRC (à officialiser);
- ⇒ Transport adapté du comté de Maskinongé;

## **Les organismes en appui au projet**

- ⇒ Association des aidants-es naturel-les du bassin de Maskinongé;
- ⇒ Avenue libre du bassin de Maskinongé;
- ⇒ Carrefour jeunesse emploi de la MRC de Maskinongé
- ⇒ Centre de bénévolat du bassin de Maskinongé;
- ⇒ Centre des femmes l'Héritage;
- ⇒ Centre local de développement de la MRC de Maskinongé;
- ⇒ Commission scolaire de l'Énergie;
- ⇒ Commission scolaire du Chemin-du-Roy;
- ⇒ Coopérative Adirondak;
- ⇒ Corporation de développement communautaire de la MRC de Maskinongé;
- ⇒ Entre-Aide de Louiseville;
- ⇒ Gyroscope du bassin de Maskinongé;
- ⇒ Maison de la famille du bassin de Maskinongé
- ⇒ Maison des jeunes Au cœur des montagnes de St-Elie-de-Caxton;
- ⇒ MRC de Maskinongé;
- ⇒ Société d'aide au développement des collectivités de la MRC de Maskinongé;
- ⇒ Sûreté du Québec;
- ⇒ Transport adapté du comté de Maskinongé.

## **Nos personnes-ressources**

- ⇒ Madame Manon Lessard, consultante en comptabilité;
- ⇒ Madame Marie-Josée Suzor; consultante en gestion d'entreprise;
- ⇒ Me Isabelle St-Yves, notaire;
- ⇒ Me Martine St-Yves; avocate;
- ⇒ Monsieur Alain Deschesnes, comptable agréé



# Activités de concertation-partenariat

## Comité local de développement social

Nous y avons travaillé à l'élaboration d'une politique de développement social pour la MRC ainsi qu'à un plan d'action. Il est prévu de le déposer, pour adoption au conseil des maires à l'automne prochain. Une des priorités établies est de développer l'accessibilité aux services publics, municipaux et privés (transport).

## Comité régional du transport collectif rural

Ce comité est issu du Comité de coordination en développement social. Son mandat est de soutenir les promoteurs locaux, susciter le partenariat entre les acteurs locaux et régionaux, favoriser la circulation d'information pertinente, des échanges et des collaborations, harmoniser les démarches des territoires et assurer une vigie. Il regroupe une vingtaine de personnes, principalement les représentants-es des projets de transport collectif dans les territoires de MRC, le ministère des Transports du Québec, le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, les commissions scolaires de l'Énergie et du Chemin-du-Roy, l'Agence régionale de la santé et des services sociaux Mauricie / Centre-du-Québec, la Table régionale sur le Transport adapté et le Conseil régional de développement de la Mauricie. Depuis sa création en mars 2002 jusqu'à la fin mars 2004, ce comité aura tenu onze (11) rencontres. Nous avons assisté à la presque totalité des rencontres.

## Association Transports Collectifs Québec

L'assemblée de fondation a eu lieu le 21 novembre 2003 à Québec. Le siège social est établi dans la ville de Matane. La mission de cette association est de favoriser le regroupement, le développement et l'harmonisation de tous les services de transport collectif en région, ainsi que des modes de gestion sur l'ensemble du territoire du Québec. L'ancien coordonnateur de la corporation siégeait au conseil d'administration. Nous souhaitons devenir membre de l'ATCQ sans toutefois poursuivre, pour l'instant, notre implication au sein du conseil d'administration.

## Participation à des activités ponctuelles

- ⇒ Session d'orientation sur la Politique de développement social de la MRC- 14 juin 2003
- ⇒ Le traditionnel souper spaghetti du Noël du pauvre - 19 novembre 2003
- ⇒ Seconde journée de travail sur la Politique nationale de la ruralité - 29 novembre 2003
- ⇒ Rencontre de planification du plan d'action locale en santé publique - 1<sup>er</sup> décembre 2003
- ⇒ Dîner du communautaire organisé par la CD C pour la présentation de l'organisme Avenue libre du bassin de Maskinongé - 21 janvier 2004
- ⇒ Tournée de la CDC auprès des membres de conseils d'administration - 18 février 2004

## Liste des acronymes

<b>ATCQ</b>	Association Transports Collectifs Québec
<b>CDC</b>	Corporation de développement communautaire
<b>CJE</b>	Carrefour jeunesse emploi
<b>CLD</b>	Centre local de développement
<b>CLE</b>	Centre local d'emploi
<b>CRDM</b>	Conseil régional de développement de la Mauricie
<b>CS</b>	Commission scolaire
<b>MRC</b>	Municipalité régionale de comté
<b>MTQ</b>	Ministère des Transports du Québec
<b>RRSSS</b>	Régie régionale de la santé et des services sociaux
<b>SADC</b>	Société d'aide au développement des collectivités
<b>TACM</b>	Transport adapté du comté de Maskinongé